

Le canal de la baie Georgienne est la seule voie de ce genre de l'est à l'ouest qui puisse être construite d'un bout jusqu'à l'autre sur le territoire canadien. Le grand fleuve Saint-Laurent dont nous sommes justement fiers est un cours d'eau international, tandis que l'Ottawa et la rivière des Français, depuis leur source jusqu'à leur embouchure sont et demeurent des eaux canadiennes. Ceci veut dire qu'en temps de paix nous serons exempts de bien des disputes internationales avec les Etats-Unis, tandis que si nous adoptons la route du Saint-Laurent, nous pouvons prévoir déjà bien des difficultés qui pourront survenir de la création de la vente ou de l'octroi des chutes d'eau, de l'inondation des terrains, de la réglementation des cours d'eau, de l'élévation ou de l'abaissement du niveau de la rivière, ainsi que de la réglementation des privilèges de canalisation et de la navigation en général.

Ceux qui ont étudié l'histoire de notre pays en ce qui concerne ses rapports avec l'Oncle Sam sont portés à être très prudents. Chaque fois que nous avons eu des difficultés sérieuses avec lui, il a toujours ajouté à son territoire un morceau du nôtre. Lord Alverstone a réglé la dernière dispute en américanisant une partie de notre Yukon, et je crois que nous serions plus à l'abri de semblables discussions sur les rives de l'Ottawa et dans le voisinage du 45e degré de latitude.

Cela veut dire aussi, monsieur l'Orateur, qu'en temps de guerre, si une telle chose venait à se produire avec les Etats-Unis, la route fluviale de l'Ottawa serait la seule qui aurait quelque utilité au point de vue militaire.

Telle a été l'opinion des autorités impériales dès l'année 1821, et ils sont nombreux ceux qui croient que la stratégie a été pour quelque chose dans l'établissement de la capitale sur les rives de la rivière Ottawa.

Les autorités impériales n'ont pas changé d'avis sous ce rapport. En 1898 devant un comité spécial du Sénat du Canada, choisi dans le but de s'enquérir et de faire rapport sur la possibilité de construction et des avantages du canal de la baie Georgienne, le major général Gascoigne fit les déclarations suivantes :

M. Stewart: Voulez-vous expliquer les avantages de cette route au point de vue militaire?

Major général Gascoigne: Je puis dire d'une manière générale qu'au point de vue stratégique, je considère ce projet comme le plus utile possible. Naturellement, je fais toute réserve quant à la profondeur d'eau que vous vous proposez d'obtenir.

Le Président: La profondeur sera de 14 pieds.

Major général Gascoigne: J'allais vous mentionner 14 pieds. Si vous le faites de 14 pieds

de profondeur je puis vous dire qu'il sera de la plus grande utilité au point de vue stratégique pour le pays. Je sais que les autorités impériales pensent aussi de la même façon.

Le Président: Avez-vous déjà parcouru le tracé projeté?

Major général Gascoigne: Non.

Le Président: Mais vous connaissez en général la configuration de la région?

Major général Gascoigne: Naturellement c'est une chose que nous avons examinée très attentivement tant ici qu'en Angleterre au point de vue stratégique. J'ai parcouru une partie du pays moi-même, mais il suffit de regarder sur la carte géographique pour juger de l'énorme valeur de cette route au point de vue militaire.

Le Président: Quelle profondeur d'eau serait nécessaire pour le transport du matériel de guerre.

Major général Gascoigne: 14 pieds est ce que je demanderais. 14 pieds me suffiraient. Je pourrais me contenter de moins, mais je regretterais beaucoup d'avoir moins. Naturellement, un vaisseau torpilleur ne demande pas la même profondeur d'eau, mais pour avoir la pleine valeur de l'entreprise au point de vue stratégique, 14 pieds est le minimum que j'exigerais.

Le Président: Quelle est la longueur de vos vaisseaux?

Major général Gascoigne: Je ne puis pas vous dire exactement la longueur, mais vos écluses devraient être considérablement longues. Je parle de mémoire, mais je crois qu'ils ne devraient pas avoir moins de 120 pieds.

Le Président: 300 pieds est la longueur projetée et les écluses doivent avoir 45 pieds de large.

Major général Gascoigne: C'est parfait. On ne pourrait avoir rien de mieux. Je suis assuré que vous ne regretterez jamais la construction d'un tel canal, ce serait d'une vaste importance.

Le Président: Vous vous rappelez que le canal Rideau fut bâti il y a bien des années avec cet objet en vue par les autorités impériales?

Major général Gascoigne: Oui.

Le Président: Et si c'était nécessaire alors considérez-vous que c'est également nécessaire maintenant?

Major général Gascoigne: Bien, c'est nécessaire maintenant à bien des points de vue qu'il ne serait pas prudent, je crois, de révéler aussi publiquement. Si vous voulez bien prendre ce que j'ai dit au point de vue stratégique, je ne puis pas dire trop de bien sur la valeur du canal projeté. Je crois qu'il serait sage pour moi de ne pas entrer dans les détails, car je ne sais pas comment mes déclarations pourraient être répétées de l'autre côté.

L'hon. M. Power: Vous pouvez être sûr qu'elles seraient citées aussi largement que possible.

L'hon. sir McKenzie Bowell: Et exagérées.

Major général Gascoigne: Je désirerais borner mes déclarations à la grande importance du projet comme je l'envisage.

M. Stewart: Sir John Michel qui commandait les armées de Sa Majesté ici en 1866 et l'amiral Hope, commandant de l'escadre, parcoururent toute cette route en canots et autrement et lorsqu'ils revinrent, ils firent rapport à une assemblée tenue à Montréal que ce canal était pour le Canada non seulement une nécessité commerciale, mais aussi une grande nécessité militaire. Etes-vous de la même opinion?

Major général Gascoigne: Je le suis.

Le Président: Connaissez-vous l'opinion des autorités militaires en Angleterre?